الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
المصف الوطني للخبراء المحاسبين
ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES
(Régi par la loi 10-01 du 29 juin 2010 et le décret n° 11-25 du 27 Janvier 2011)

COMMUNIQUE

DEUXIEME CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES

Le Conseil National de l'Ordre informe l'ensemble des Experts-Comptables à jour de leurs cotisations que la deuxième réunion de l'assemblée générale annuelle de l'année 2018 se tiendra le Samedi 05 Janvier 2019 à 9h à l'hôtel Mercure, Alger Aéroport, et ce, conformément à l'article 21 du décret exécutif n° 11-25 du 27 janvier 2011 et à l'article 10 du règlement intérieur de l'Ordre.

L'ordre du jour portera sur les points suivants :

- Rapport moral et financier : période du 01/10/2017 au 30/09/2018,
- Budget prévisionnel : période du 01/10/2018 au 30/09/2019,
- Montant de la cotisation.

Pour des raisons de logistique, il est demandé aux professionnels de confirmer au plus tard le 30 décembre 2018 leur participation par courriel à l'adresse mail du conseil : **contact@cn-onec.dz,** ou par fax aux numéros : **021 24 16 92 et 021 24 76 65.**

Les professionnels qui ne se sont pas encore acquittés de leurs cotisations doivent le faire le jour de l'assemblée générale.

Alger le 17 Décembre 2018

Le Président du Conseil
Rabah TAFIGHOULT

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
المجلس الوطني
المصف الوطني للخبراء المحاسبين

الرئيس
تفيغولت رابح

Cité des 498 logts, Bt 8, n° 1, Hai El Djorf, Bab Ezzouar, Alger
Tél/Fax : 021.24.16.92 – 021.24.76.65 – 021.24.89.99
Web: www.cn-onec.dz - Email: contact@cn-onec.dz